



DEC105334MPR

Décision portant nomination de Madame Weil-Miko Christine en qualité de chargée de mission.

LE PRESIDENT,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de Monsieur Alain Fuchs aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du Centre national de la recherche scientifique.

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision n° 100176DAJ portant organisation de la direction de la direction de l'information scientifique et technique ;

DÉCIDE

Art. 1^{er} – Madame Weil-Miko Christine, IR1, affectée à l'INIST (UPS76) est nommée chargée de mission auprès du président pour la direction de l'information scientifique et technique, du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012. Sa mission a pour objet les négociations et les acquisitions de ressources numériques nationales.
Pour l'exercice de cette mission, Madame Weil-Miko Christine demeure affectée à l'INIST à Vandœuvre lès Nancy (54).

Art. 2 – Du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2012, Madame Weil-Miko Christine percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Art. 3 – La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Centre-Est.

Art. 4 – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du Centre national de la recherche scientifique.

Fait à Paris, le 7 février 2011

Pour le président
et par délégation,

Xavier Inglebert